Accueil du matin et du soir

(https://ville-cachan.fr/accueil-du-matin-et-du-soir/)

L’accueil du matin

Pour les élèves de maternelle et d’élémentaire, un accueil est organisé de 7h30 à 8h30, dans les locaux de l’accueil de loisirs maternel.

Ce temps d’accueil est propice à une entrée en douceur dans l’espace collectif.

L’inscription préalable n’est pas nécessaire.

L’accueil du soir (maternelle)

Dans les écoles maternelles, un accueil est organisé de 16h30 à 18h30 après l’école. Les enfants prennent
un goûter, fourni par la Ville.

À partir de 17h, les familles peuvent récupérer les enfants à l’heure qui leur convient jusqu’à 18h30.

Service Enfance

+33 1 49 69 61 02

serviceenfance@ville-cachan.fr

Christine Rescoussié

12e adjointe et adjointe du quartier du Coteau

Vie scolaire ; activités périscolaires ; relations internationales ; jumelage.

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr